

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®
POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

AUVERGNE

Bulletins Techniques des Stations d'Avertissements Agricoles n°14 du 5 octobre 1999- 3 pages

Grandes Cultures

Colza

Stades : 3-4 feuilles (B3-B4) à 6-8 feuilles (B6-B8).

Grosses Altises

Rares captures depuis la levée et quasi absence de morsures.

Pas de traitement à envisager. Maintenir une surveillance. Le seuil d'intervention est de 20 à 30 captures cumulées.

Tenthrèdes

Dégâts dûs aux larves plus ou moins intenses selon les situations depuis une dizaine de jours. Certaines parcelles ont necessité un traitement spécifique. Des captures de tenthrèdes adultes (sorte de mouche jaune orangée) ont été notées en cuvette jaune depuis le 15 septembre.

Surveiller correctement vos parcelles. Les larves de tenthrèdes (fausses chenilles) peuvent dévorer entièrement le limbe des feuilles en laissant intact les nervures. Un traitement peut être justifié en cas de dégâts notables et évolutifs. Utiliser un pyréthrinoïde.

Charançons du bourgeon terminal

Le vol n'a pas encore débuté.

Prudence, surveiller bien vos cuvettes jaunes ; les premières captures ne devraient pas tarder.

N.B : En page 3, les insecticides homologués sur colza à l'automne.

Céréales

Traitement des semences

Les traitements de semences representent un moyen intéressant et necessaire pour lutter contre les maladies et ravageurs des céréales. Ils doivent doivent aussi permettrent une bonne implantation de la culture, et assurer une protection contre les maladies transmises par les semences. Une protection minimale des semences vis à vis des maladies s'impose donc ; par contre en ce qui concerne la protection vis à vis des ravageurs le choix doit être adapté aux risques (dont l'estimation n'est pas toujours évidente).

Priorité à la protection contre les maladies

⇨ Pour l'orge : il faut assurer une bonne protection contre les **fontes de semis** et les maladies transmises par les semences que sont le **charbon nu** et l'**helminthosporiose Gramineum** qui sont bien présents en Auvergne.

Efficacité charbon : triazoles (dinicoconazole, triticonazole, tébuconazole).

Efficacité helminthosporiose : fludioxinil, oxyquinoléate de cuivre.

⇨ Pour le blé : une protection de base vis à vis de la **fonte de semis** (fusariose, septoriose) avec l'oxyquinoléate de cuivre est impérative; Elle doit être renforcée sur semences fermières touchées par les **fusarioses** avec le fludioxonil ou le prochloraze. Pour **la carie** qui est en légère recrudescence, ponctuellement il faut en cas d'attaque sur l'exploitation préférer des produits performants comme le fludioxonil, triticonazole et flutriafop. Contre **le piétin échaudage** la nouvelle matière active en semence industrielle, le fluquinconazole à révélé des performances intéressantes. A utiliser en cas de rotation courte en blé sur les parcelles ayant connues de forts dégâts.

Service Régional de la Protection des Végétaux
Site de Marmilhat BP 45
63370 LEMPDES
Tél : 04.73.42.14.83
Fax : 04.73.90.83.70

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de la DRAF AUVERGNE

Le Directeur-Gérant : J.F. CHAUVEAU

Publication périodique
C.P.P.A.P n° 2315AD
ISSN n° 1254.6372

Tarifs courrier : 320 F
Fax et courrier : 370 F

Raisonner la protection insecticide.

⇨ Sur orge : priorité à la protection **pucerons vecteurs de la J.N.O** avec l'utilisation du Gaucho (imidacloprid) particulièrement pour une recherche de confort et de sécurité. Le Gaucho assure une protection contre les taupins.

⇨ Sur blé : **pucerons vecteurs de la J.N.O** (avec Gaucho) : intéressant pour les semis précoces uniquement. Une protection foliaire en fonction du risque pucerons est la mieux adaptée pour la majorité des parcelles de blé. Pour **les mouches grises**, le traitement est recommandé sur les semis tardifs (blé de betterave surtout) en argilo calcaire. Utiliser la téfluthrine ou le fipronil.

Le dépliant vert « insecticides céréales 1999-2000 est à consulter.

Traitements insecticides des semences

	Imidacloprid	Téfluthrine	Fipronil
Pucerons	+	-	-
Cicadelles	+	-	-
Mouches G	-	+	+
Taupins	+	+	+
Zabres	-	+	-

Mosaïques

Les mosaïques sont des maladies à virus transmises par un champignon du sol (*Polymyxa graminis*) présent dans les sols contaminés. Le transport de terre permet une propagation du champignon et du virus (travaux du sol).

Sur blé : 2 mosaïques

VMB : virus de la mosaïque du blé
VMJB : virus de la mosaïque jaune du blé.

Les sols peuvent présenter VMB seul, VMJB seul ou les 2 à la fois.
Triticale et seigle peuvent aussi être affectés par VMB. Ces virus s'observent le plus souvent dans les sols à tendance argileuse, hydromorphe, à PH acide ou neutre.

EN AUVERGNE : c'est surtout dans l'Allier que les mosaïques se manifestent le plus régulièrement (Sologne, Bocage, Val d'Allier). En 1999 des symptômes ont encore été visibles au printemps mais avec encore relativement peu d'incidence sur les rendements. A noter que la variété TREMIE est aussi très concernée par les mosaïques en Auvergne.

Sur Orge : 2 mosaïques

VMJO : virus de la mosaïque jaune de l'orge
VMMO : virus de la mosaïque modérée de l'orge.

Les deux virus sont souvent associés et peuvent entraîner des pertes de 10 à 50 %. Les virus de l'orge n'attaquent pas le blé et inversement. Ils se manifestent dans les sols calcaires peu profonds, engorgés d'eau l'hiver et ayant une rotation intensive en orge.

En AUVERGNE, les mosaïques de l'orge affectent les cultures situées dans l'Allier, mais à un niveau encore peu grave, particulièrement dans les secteurs de St Pourçain/Besbre et de Rongères.
Il n'y a pas de méthode de lutte cotnre les mosaïques et le champignon vecteur.
Une seule solution : le recours à l'implantation de variétés tolérantes dans les parcelles à risque lorsque le niveau d'attaque devient préjudiciable.

BLE
VARIETES TOLERANTES AUX DEUX MOSAÏQUES

AMI, ARPAIN, ARPEGE, ATOLL, CADENZA, CHARGER, ENESCO, ETECHO, GASCOGNE, IGOR, KALTOP, NATION, LEVIS, PAUILLAC, RUBENS

ORGE D'HIVER
VARIETES TOLERANTES AUX MOSAÏQUES

6 Rangs : ANGELA, AVIRON, BAHAMAS, BALAKI, BALKAN, CAROLA, CRUNCH, DAMAS, ESTEREL, EXPRESS, FEDERAL, JAMAÏQUE, JEREZ, MAEVA, MAJECTIC, MARILOR, MATHIAS, MUSCA, NIKEL, OREGON, SARAT, SPHINX, SYMPATIC, THERESA, VENUS, ZOE.

2 Rangs : AMILLIS, ANTONIA, DISTIC, GLEAM, LABEA, LADOGA, LAMBIC, NATUREL, PACIFIC, PLATINE, SUNRISE, VANESSA, VIRAC.

LISTE DES PRODUITS INSECTICIDES HOMOLOGUES SUR COLZA POUR LES RAVAGEURS D'AUTOMNE (liste arrêtée au 1 er juin 1999).

Matières Actives	Spécialités Commerciales	Grosses Altises	Charançons du Bourgeon Terminal	Pucerons	Tenthrèdes
alphaméthrine	Fastac Bestseller 100 Mageos MD Clameur Vorax MD Vorax, Astor	0,15 l 0,075l 0,07 kg 0,07 kg 0,1 l	0,15 l 0,05 kg 0,05 kg 0,075 l		
betacyfluthrine	Ducat	0,3 l	0,3 l	0,3 l	
bifenthrine	Talstar Expérid Talstar Flo, Brigade	0,075 l 0,075 l 0,1 l	0,075 l 0,075 l 0,1 l	0,075 l 0,1 l	0,075 l 0,075 l 0,1 l
cyfluthrine	Baythroïd, Blocus, Bourrasque	0,3 l	0,3 l	0,3 l	
cyperméthrine	Nombreuses spécialités (1)	25g m.a.			20g m.a.
deltaméthrine*	Nombreuses spécialités (1)	5g m.a.	5g m.a.	6,25g m.a.	7,5g m.a.
esfenvalérate	Sumi alpha, Mandarin	0,6 l			
lambda-cyhalothrine	Karaté vert Karaté Xpress	0,1 l 0,1 kg	0,15 l 0,15 kg	0,15 l 0,15 kg	0,1 l 0,1 kg
taufluvalinate	Mavrik Flo, Mavrik	0,2 l		0,2 l	
tralométhrine	Tracker 108 EC	0,065 l	0,065 l		
zétacyperméthrine	Deumil, Fury	0,1 l	0,1 l		
cyperméthrine + endosulfan*	Cyperfan 215 EC, Orfis	0,8 l			
deltaméthrine + endosulfan*	Galion	0,8 l	0,8 l		0,8 l
betacyfluthrine + oxydéméthon-méthyl*	Enduro, Full M			0,5 l	
deltaméthrine + pyrimicarbe*	Best, Status, Jusan CL			1,25 l	
lambda-cyhalothrine + pyrimicarbe*	Karaté K, Open, Okapi Gf			1,25 l	
esfenvalérate + pyrimicarbe*	Kabuto			1,25 l	
esfenvalérate + oxydéméton-méthyl*	Sumiton			0,5 l	
taufluvalinate + thiométon*	Mavrik B, Mavrik systo			0,4 l	
triazamate	Aztec			0,5 l	
pyrimicarbe*	Pirimor G			0,5 kg	
endosulfan*	Nombreuses spécialités (1)	262g m.a.			
endosulfan + parathion éthyl*	Drifène AP	0,75 l			
endosulfan + hiométon*	Serk EC			1,5 l	
malathion	Nombreuses spécialités (1)	700g m.a.			
méthidathion	Nombreuses spécialités (1)	250g m.a.			
parathion éthyl + méthyl*	Nombreuses spécialités (1)	200g m.a.			
phosalone	Zolone flo, Zolone liquide			600g m.a.	
phosalone + parathion méthyl*	Taxylone	0,75 l			

* : matières actives présentes sur les listes régionales des substances actives prioritaires pour la surveillance des eaux

P105